

Saint-Mandé, le 14 mars 2016

L'IGN alerte sur un démarchage abusif fait en son nom dans le Morbihan

CONTACTS PRESSE

Sophie Couturier
01 43 98 83 05
06 85 31 34 90
sophie.couturier@ign.fr

Corinne Waechter
01 43 98 83 12
06 45 37 45 73
corinne.waechter@ign.fr

ign.fr-geoportail.gouv.fr
[@IGNpresse](https://twitter.com/IGNpresse)

La direction interrégionale Nord-Ouest de L'institut national de l'information géographique et forestière (IGN) a été interpellée par plusieurs personnes résidant dans le Morbihan, au sujet d'une entreprise qui effectue des démarchages en se présentant, à tort, « mandatée » par l'IGN. L'Institut invite les personnes faisant l'objet de ces abus, à le contacter.

Le discours de ces démarcheurs mentionne qu'un hélicoptère de l'IGN prendrait des photographies « thermiques » et que leur entreprise serait mandatée pour compléter sur le terrain des particuliers, des analyses d'inondation ou des relevés de la nature du sol. Il s'agit, en fait, d'une entreprise qui propose des études d'isolation et des solutions énergétiques pour les habitations ; l'IGN n'a strictement aucun contact, aucun contrat avec cette entreprise.

À la suite des plaintes reçues, l'IGN a contacté le gérant de cette entreprise qui lui a assuré qu'il allait réajuster son discours et ne mentionnerait plus l'IGN lors des démarchages. Néanmoins, l'IGN souhaite avertir les habitants de cette région et les mettre en garde sur ces agissements abusifs. Aussi, si vous faites l'objet de ces abus, vous pouvez contacter :

L'IGN – direction interrégionale Nord-Ouest - site de Nantes :

Tél. : 02 40 99 94 12 - mail : dir-nord-ouest@ign.fr

Par ailleurs, des agents de l'IGN sont appelés, dans le cadre de leur mission, à intervenir sur le terrain pour effectuer des mises à jour des bases de données cartographiques ou des relevés pour l'inventaire forestier national. Ces agents sont autorisés, par arrêtés préfectoraux, à pénétrer dans les propriétés privés, à l'exception des maisons d'habitation. En outre, les agents de l'IGN qui circulent dans des véhicules identifiés par le logo IGN, sont en mesure de présenter leur ordre de mission, leur carte professionnelle et l'arrêté préfectoral du département. Merci de leur réserver le meilleur accueil dans le cadre de leur mission de service public.



À propos de l'IGN

L'IGN, est l'opérateur de l'Etat en matière d'information géographique et forestière de référence, certifiée neutre et interopérable. L'Institut développe en permanence de nouveaux référentiels, produits et géoservices, répondant aux besoins croissants et évolutifs en données cartographiques et en informations géolocalisées. Puissant acteur public du numérique pour la description multi-thèmes du territoire, l'Institut intervient en appui à l'évaluation et à la mise en œuvre des politiques publiques de prévention des risques, d'aménagement du territoire, de développement durable, de défense et de sécurité nationale. Grâce à ses cinq laboratoires de recherche, l'IGN entretient un potentiel d'innovation de haut niveau dans les domaines de la géodésie, de la topographie vectorielle, de l'optique et de l'électronique, du traitement des images et de l'inventaire forestier.

L'ENSG-Géomatique, l'École nationale des sciences géographiques de l'IGN, forme les futurs ingénieurs de l'information géographique.

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est placé sous la double tutelle de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer et du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.